



# ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL DE LA DPPSST/CNPS



Réalisé par :

Prof. YEBOUE Kouamé Yves

Mme TRAORE Salimata

Mlle DIASSO Anaki Ida

M CANDATA Tobo Marc

M COULIBALY Zié Abel



# PLAN

- I. Cadre juridique instituant la Structure de Contrôle**
- II. Missions et attributions de la structure de Contrôle.**
- III. Bilan succinct des activités déroulées dans le cadre du contrôle**
- IV. Besoins et Stratégie de renforcement des capacités et des compétences**
- V. Activités conjointes envisagées**
- VI. Perspectives**



Les accidents de travail et les maladies professionnelles constituent un fléau pour nos économies en développement.

En Côte d'Ivoire, un Accident du Travail se produit toutes les 2 heures.

Face à une telle sinistralité au niveau national, des efforts continus et renouvelés s'avèrent nécessaires pour relever le défi de la sécurité et de la santé sur les lieux de travail.

Pour ce faire, l'État de Côte d'Ivoire a concédé une partie de ses obligations en matière de sécurité et de santé au travail à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

Notre communication présentera les actions de contrôles déroulées en milieu de travail par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.



L'IPS - CNPS est régie par:

- La loi 99-476 du 02 aout 1999 portant organisation des institutions de prévoyance sociale
- La loi 99-477 du 02 aout 1999 portant code de prévoyance sociale
- Le décret 2000-487 du 12 juillet 2000 portant création de l'IPS dénommée CNPS;
- L'ordonnance n°2012-03 du 11 janvier 2012 modifiant le code de prévoyance sociale.

L'IPS - CNPS est placée sous la double tutelle du :

- Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle;
- Ministère de l'Economie et des Finances.



# Missions et attributions de la structure de Contrôle

Les missions de l'IPS-CNPS relatives à la SST sont confiées à la **Direction de la Prévention et de la Promotion de la Sécurité et Santé au Travail (DPPSST)**.

Missions déclinées dans les articles **127** et **128** du Code de Prévoyance Sociale (CPS).

Objectifs spécifiques de contrôles assignés à la DPPSST par le Contrat - Programme triennal 2013-2015.

Les pouvoirs reconnus aux Agents de contrôle sont définis par l'article 25 du Code de Prévoyance Sociale (CPS).

Les Agents de contrôle prêtent serment devant le Tribunal de première instance d'Abidjan



# DISPOSITIONS PROMOTIONNELLES ET COERCITIVES

## MOYENS PROMOTIONNELS

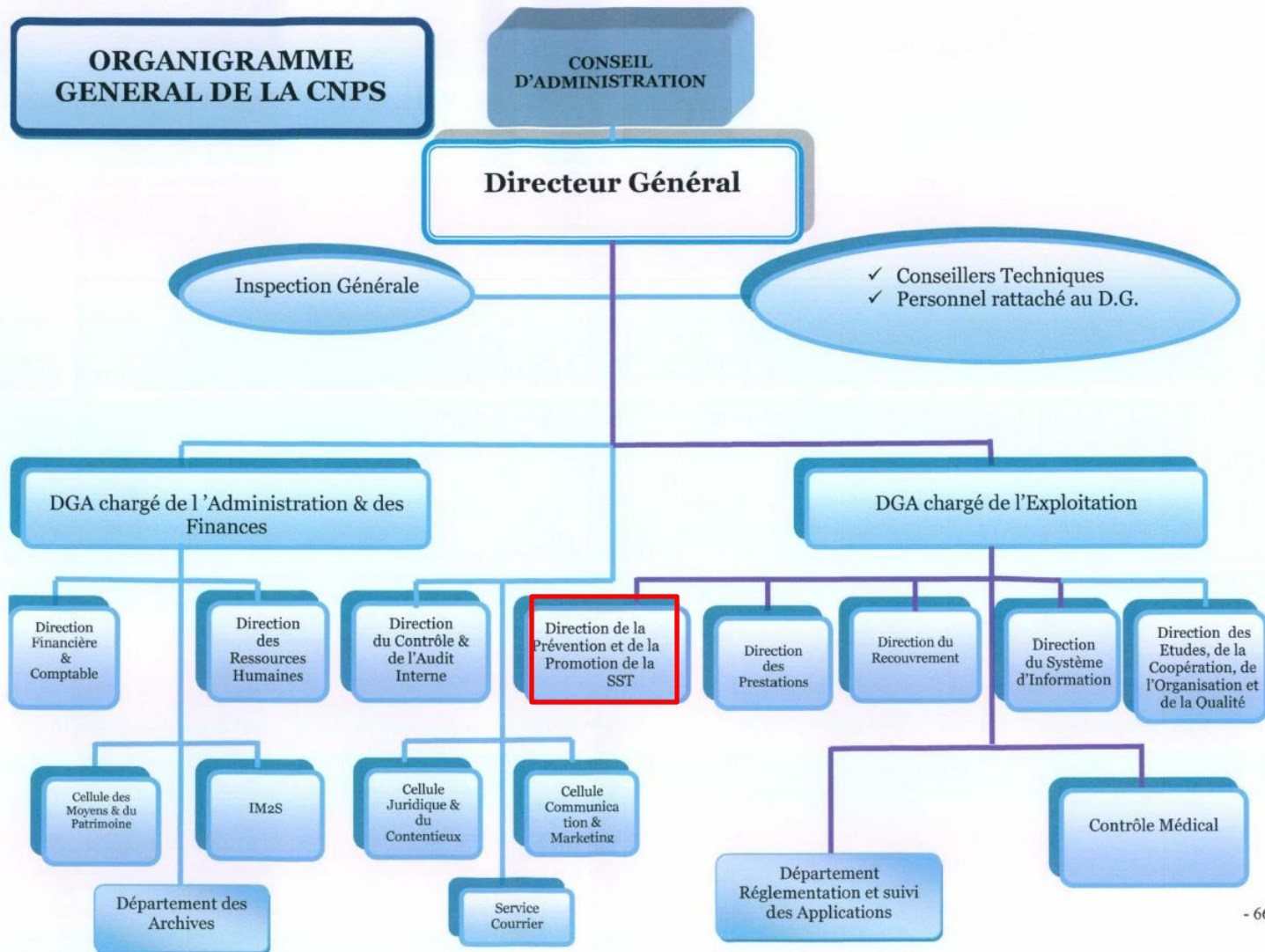
- Organisation des JAPRP (Art 127 CPS)
- Organisation du concours Prix en SST (Art 127 et 128 du CPS)
- Subventions pour les aménagements des postes de travail (Art 128 du CPS)

## MOYENS RÉPRESSIFS

- La faute inexcusable: Art. 113 du CPS;
- La faute intentionnelle: Art. 114 du CPS;
- Les poursuites judiciaires: Art.116 et 117 du CPS;
- La majoration des cotisations: Art. 114 du CPS;



# PRESENTATION DPPSST



- 66 -



# PRESENTATION DPPSST

## ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA PROMOTION DE LA SST



- 75 -





# Attributions de la DPPSST

## Trois (3) Départements composent la DPPSST

### Département sécurité au travail

- Mener des études de postes, conseil et aménagement de poste de travail ;
- Assister les entreprises dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des actions de prévention;
- Renforcer les capacités techniques des acteurs de la prévention internes aux entreprises;

### Département investigation et étude du milieu

- Réaliser des études d'envergures en SST
- Apporter un appui aux autres départements (métrologie des nuisances)
  
- Appareils de mesure :
  - Sonomètres
  - Luxmètres
  - Vibromètres
  - Thermomètres
  - Compteurs de poussières
  - Analyseurs de gaz

### Département santé au travail

- Promouvoir la Prévention médicale;
- Réaliser des travaux de recherche;
  
- Apporter l'appui et le conseil aux (médecins du travail employeurs, travailleurs, contrôleurs, ingénieurs- conseils) ;



# RESSOURCES HUMAINES

- Équipe pluridisciplinaire de trente (30) personnes.

<b>Prof Agrégé de Médecine du Travail, DIRECTEUR</b>	<b>1</b>
<b>Ingénieur en Prévention, CHEF DE DEPARTEMENT SECURITE AU TRAVAIL</b>	<b>1</b>
<b>Contrôleurs en Prévention de spécialité technique (BTP, Mines et Géologie, Chimie, Environnement, Électrotechnique, Mécanique, etc..)</b>	<b>27</b>
<b>Assistante de Direction</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>30</b>

## MOYENS

- Budget annuel
- Appareils de métrologie:
- Véhicules de service
- Matériels informatiques



# PERFORMANCES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE CONTRÔLE DE LA DPPSST

	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
NBRE ENTREPRISES CONTROLEES	<b>1269</b>	<b>1176</b>	<b>799</b>
NBRE DE CHSCT INSTALLEES	<b>66</b>	<b>43</b>	<b>67</b>
NBRE DE CHSCT FORMES	<b>33</b>	<b>36</b>	<b>37</b>

	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
NBRE DE DEROGATIONS EMISES	8966	11670	7021
NBRE DE DEROGATIONS EVALUEES	3290	4223	2661
NBRE DE DEROGATIONS CORRIGEES	2289	2341	1381
TAUX DE CORRECTION(%)	<b>69.57</b>	<b>55.43</b>	<b>51.89</b>



# STATISTIQUES

TAUX DE CORRECTION 2014 (n=155)	NBRE	TAUX (%)
0	14	09
1-25	23	14.8
26-50	39	25.2
51-75	50	32.3
>75	29	18.7
<b>TAUX MOYEN DE CORRECTION</b>		<b>50%</b>

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
NOMBRE D'ENTREPRISES	21860	23695	21985
NOMBRE DE SALARIES	463740	504859	570670
NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL	4816	4393	4921
TAUX DE FREQUENCE	4,964	4,162	4,126
TAUX DE GRAVITE	0,049	0,030	0,013

## DPPSST

- Besoins en personnel (Médecins du travail, ingénieurs, contrôleurs en prévention ,etc.)
- Besoins en formation et spécialisation du personnel existant( surtout personnel du labo)
- Besoins en Equipement du laboratoire
- Besoins en Renforcement du cadre réglementaire (révision des textes en matière de SST , prises des décrets d'application des textes)

## ENTREPRISES CONTROLEES

- Intégration de la fonction SST dans la gestion des entreprises (services de santé au travail, services de sécurité au travail)
- Formation des médecins d'entreprises, des chargés sécurité, des représentants des travailleurs (délégués du personnel et syndicaux)
- Installation et Formation des CHSCT



# STRATEGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET DES COMPETENCES

## DPPSST

- Projet de recrutement du personnel
- Projet d'aménagement du laboratoire d'hygiène industrielle et d'acquisition de matériels de métrologie
- Plan de perfectionnement et de spécialisation

## ENTREPRISES

- Inspection
- Conseils, assistance
- Formation , sensibilisation
- Mise en place d'une médiathèque au profit des entreprises



# ACTIVITÉS CONJOINTES

- Reprises des contrôles conjoints
- Participation aux séances de validation des PGEA et AE (ANDE)

## PERSPECTIVES

- Mise en place de la plate de concertation des structures de l'état chargées du contrôle



# JE VOUS



# REMERCIE

Direction de la  
Prévention et de la  
promotion de la  
sécurité et santé au  
travail.

Siège annexe  
bâtiment B 3è étage

20 25 19 81

20 25 16 80

[prevention@cnpes.ci](mailto:prevention@cnpes.ci)